

Les maires des Alpes-Maritimes, nombreux à répondre à l'appel de la forêt

Les maires des Alpes-Maritimes, nombreux à répondre à l'appel de la forêt

Le 28 avril 2026, l'Assemblée générale des Communes forestières des Alpes-Maritimes s'est tenue au Conseil départemental, réunissant une cinquantaine de maires et d'élus.

Placée sous le signe de « L'Appel de la Forêt », cette rencontre marque une évolution nette : les enjeux forestiers s'imposent désormais comme un sujet prioritaire pour les collectivités du territoire.

Accueilli par **Charles-Ange Ginésy, Président du Conseil départemental**, en présence de **Jean-Paul David, Président de la Commission Agriculture, Ruralité, Élevage et Forêt de la Région** et d'**Eric Lefèvre, Directeur des territoires et de la mer**, les maires présents ont élu leurs nouveaux représentants aux communes forestière pour le mandat.

À cette occasion, le Conseil d'administration a renouvelé sa confiance à **Martine Barengo-Ferrier**, réélue à la présidence pour le mandat 2026-2032.

À retenir :

- ü Un réseau solidaire, mobilisé et résilient face aux crises successives : crise sanitaire, tempête Alex, évolutions réglementaires.
- ü La forêt, un patrimoine aux multiples visages : bien plus qu'un espace naturel, elle est réaffirmée comme un levier d'attractivité territoriale, un facteur clé de qualité de vie, un outil essentiel de prévention des risques et une ressource énergétique d'avenir.
- ü Des victoires concrètes pour les communes : l'association a salué plusieurs avancées législatives et fiscales obtenues en faveur des communes, notamment l'assouplissement du régime forestier, le maintien de la **TVA à 10 %** pour les travaux forestiers et les progrès sur les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD).
- ü Une association renforcée et structurée : grâce à une réorganisation interne et à la consolidation de ses partenariats, l'association affiche une proximité accrue avec les élus locaux pour les accompagner dans leurs projets.

Cap sur 2026-2032

Avec une présidence reconduite et une mobilisation en hausse, les Communes forestières entendent accélérer leurs actions. Pour ce nouveau mandat, l'objectif est clair : faire de la forêt le pilier central de la gestion des risques naturels et de la transition écologique dans les Alpes-Maritimes.

Lors de son rapport moral, la Présidente Martine Barengo-Ferrier a rappelé :

"Les enjeux de la forêt et du bois sont nombreux et animent la vie municipale au quotidien : renouveler et préserver nos forêts, assurer la sécurité de nos administrés, développer la filière bois locale et les circuits courts vecteurs d'emplois, valoriser le bois source d'énergie et de construction durable, renforcer la sensibilisation citoyenne, organiser l'accueil du public ... la liste est longue des défis qui se présentent à nous. Aucune commune, qu'elle soit propriétaire ou pas, ne peut plus désormais dire que la forêt ne la concerne pas.

[...]

Aujourd'hui notre association est pleinement en ordre de marche pour engager dès demain les travaux du nouveau mandat, avec des adhésions reparties à la hausse, mais que nous allons devoir conforter, une équipe en place opérationnelle et efficace pour répondre à vos besoins, des partenariats renouvelés et renforcés, nous permettant d'être à vos côtés. Tout est réuni pour qu'ensemble nous faisons des forêts de nos communes des espaces de vie respectueux et porteurs d'avenir pour nos territoires."

CONTACT

Marine OLIVEIRA — Chargée de communication

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

07 57 08 16 22 · marine.oliveira@communesforestieres.org